

(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 1/7

Version 09/2020

1 Identification de la substance/du mélange et de la société/entreprise

Identification de produit: Chape et stabilisé a base de ciment

Numéro d'enregistrement (REACH) : n/a

Emploi de la substance / de la préparation: Chape et stabilisé sec prêt à l'emploi

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations

déconseillées: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité:

DIAMUR NV Zwarte Weg 47, Kade 367 2030 Anvers Belgique

Tel.: +32(0)3/544 15 20 Fax: +32(0)3/544 15 27 e-Mail: info@diamur.be

Numéro d'appel d'urgence: Centre anti-poison: +32(0)70 245 245

2 Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Classement selon le réglement (CE) N° 1272/2008

Provoque une irritation cutanée cat.2 H315
Peut provoquer une allergie cutanée cat 1. H317
Provoque des lésions oculaires graves cat.1 H318
Peut irriter les voies respiratoires cat.3 H335



(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 2/7

Elements d'étiquetage





Signalement: DANGER

Mentions de danger

H315 Provoque une irritation cutanée.

H317 Peut provoquer une allergie cutanée.

H318 Provoque des lésions oculaires graves.

H335 Peut irriter les voies respiratoires.

Conseils de prudence

P102 Tenir hors de portée des enfants.

P261 Eviter de respirer les poussières/fumées/gaz/brouillards/vapeurs/aérosols.

P280 Porter des gants de protection/des vêtements de protection/un équipment de protection des yeux/du visage.

P302+P352 EN CA DE CONTACT AVEC LA PEAU: laver abondamment à l'eau et au savon.

P304+P340 EN CAS D'INHALATION: transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer.

P305-P351+P338 EN CAS DE CONTACT AVEC LES YEUX: rincer avec précaution à l'eau pendant plusieurs minutes. Enlever les lentilles de contact si la victime en porte et si elles peuvent être facilement enlevées. Continuer à rincer.

P310 Appeler immédiatement un CENTRE ANTI POISON ou un médecin.

P312 En cas de malaise appeler un CENTRE ANTIPOISON ou un médecin.

P333+P313 En cas d'inhalation ou d'éruption cutanée consulter un médecin

Autres dangers

Résultats PBT et vPvB non applicable.

3 Composition/informations sur les composants

Caractérisation chimique: Mélange

Description: Mélange de liants minéraux et d'additifs.



(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 3/7

Composants dangereux:

	CAS n°	EINECS n°	Classififcation selon (EG) N° 1272/2008 (CLP)	colon	concentration (M%)
Ciment Portland	65997-15-1	266-043-4	Skin Irrit. 2, H315 Eye Dam. 1, H318 STOT SE 3, H335 Skin Sens 1. H317	Xi; R37/38-R41; R43	0-30

4 Premiers secours

Description des premiers secours

Remarques générales: Eloigner la victime de la zone dangereuse. En cas d'indisposition de la victime, consulter un médecin et lui présenter cette fiche technique.

Après contact avec les yeux: Rincer le yeux avec paupière ouverte pendant plusieurs minutes sous l'eau courante et conculter un médecin.

Après contact avec la peau: Enlevez les vêtements souillés. Laver immédiatement la peau avec de l'eau.

Après inhalation: Donner de l'air frais, consulter un médecin en cas de troubles. **Après inhalation:** Fournir de l'air frais. Consultez un médecin en cas de difficultés..

Après ingestion: Rincer la bouche avec de l'eau. Ne pas provoquer de vomissement. Consulter un médecin et présenter lui cette fiche de données.

Principaux symptômes et effects, aigus et différés: Pas d'autres informations disponibles.

Indication des éventuels soins médicaux immédiates et traitements particuliers nécessaires: Pas d'autres informations disponibles.

5 Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction

Le produit n'est pas combustible.

Dangers particuliers résultant de la substance ou mélange: Pas d'autres informations importantes disponibles.

Conseils aux pompiers:

Equipment protectant. Aucune mesure particulière n'est requise.



(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 4/7

6 Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipmentde protection et procédures d'urgence

Évitez le contact avec la peau et les yeux.

Eviter la formation de poussière.

Veiller à une aération suffisante.

Précautions pour la protection de l'environment:

Évitez que le produit ne pénètre dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage:

Recueillir par moyen mécanique.

Référence à d'autres sections: Chapitre 8 et 13.

7 Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger:

Eviter la formation de poussière.

En cas de formation de poussière, prévoir une aspiration.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités:

Conserver dans un endroit sec dans un emballage scellé.

Protéger de l'humidité et de l'eau.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s):

Pas d'autres informations importantes disponibles.

8 Contrôles de l'exposition/protection indivuelle

Paramètres de contrôle:

Ciment portland: valeurs limites d'exposition: 5 mg/m³

Poussière irritante respirable: 3 mg/m³.

Mesures générales de protection et d'hygiène:

Ne pas manger, boire ou fumer lors du travail.

Eviter le contact avec les yeux et la peau.

Retirer immédiatement les vêtements souillés ou humectés.

Protection des yeux et du visage

Lunettes de protection hermétiques.

Protection de la peau

Gants résistants à l'eau, à la rayure et aux alcalis.

Protection respiratoire

En cas de'exposition faible ou de courte durée, utiliser un filtre respiratoire.

.



(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page **5/7**

Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques te chimiques essentielles

Indications générales:

Forme: poudre Couleur: grise Odeur: pas d'odeur

Valeur du pH: Alcalin entre 11 et 13.5

Point de fusion: non applicable Point d'ébullition non applicable

Inflammabilité: le product n'est pas inflammable

Point d'éclair: non applicable

product ne s'enflamme pas spontanément Auto-inflammation:

le produit n'est pas explosif Danger d'explosition:

Propriétés comburantes: non déterminé

Solubilité dans/miscibilité avec l'eau: très légèrement soluble

Viscosité: non applicable Densité: non applicable

Autres informations:

Aucune.

10 Stabilité et réactivité

Réactivité:

Stabilité chimique:

Le produit est stabile.

Possibilité de réactions dangereuses:

Réactions aux acides.

Conditions à éviter:

Humidité d'air et de l'eau pendant stockage.

Matières incompatibles:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Produits de décomposition dangereux:

Pas de produits de décomposition dangereux connus.

11 Informations toxicologiques

Informations sur les effects toxicologiques:

Toxicité aiguë



(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page 6/7

Effet primaire d'irritation:

De la peau; irritation cutanée.

Des yeux: effet fortement irritant avec risue d'une affection grave des yeux.

Indications toxicologiques complémentaires:

irritant

12 Informations écologiques

Toxicité:

Persistance et dégradabilité:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Bioaccumulation:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Mobilité dans le sol:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Résultats des évaluations PTB- en vPvB:

PBT: non applicable vPvB: non applicable Autres effets néfastes:

Pas d'autres informations importantes disponibles.

Effets ecotoxiques:

Le produit cause un changement du pH.

Évitez que le produit ne pénètre dans les égouts, les eaux de surface ou les eaux souterraines.

13 Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets:

Produit non-utilisé

Stocker au sec et dans un emballage apte.

Produit durci

Produit, durcit après un certain temps, peut être considére comme déchet de construction.

Emballages non nettoyés

Evacuation conformément aux prescriptions légales.

Agiter les sacs minutieusement.

14 Informations relatives au transport

N° ONU

ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Nom d'expédition des Nations unies ADR, ADN, IMDG, IATA: néant



(selon 1907/2006 EG, Article 31)

page **7/7**

Classe(s) de danger pour le transport ADR, ADN, IMDG, IATA: néant

Groupe d'emballage ADR, IMDG, IATA: néant Dangers pour l'environnement: non applicable

Précautions particulières à prendre par l'utilisateur: non applicable

Transport en vrac conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au receuil

IBC: non applicable.

15 Informations réglementaires

Réglements particulières de sécurité, de la santé et de l'environement et législation pour la substance ou le mélangel:

Liste non-limitative des substances nocives pour la - fertilité/dévelopment/allaitement Aucun des substances se trouve sur cette liste..

Evaluation de la sécurité chimique: Une évaluation de la sécurité chimique n'a pas été réalisée.

16 Autres informations

Ces indications sont fondées sur l'état actuel de nos connaissances, mais ne constituent pas une garantie quant aux propriétes du produit et ne donnent pas lieu à un rapport juridique contractuel.

Phrases importantes:

H315	Provoque une irritation cutanée.
H317	Peut provoquer une allergie cutanée.
H318	Provoque des lésions oculaires graves.
H335	Peut irriter les voies respiratoires.

R37/38 Irritant pour les voies respiratoires et la peau.

R41 Risque de lésions oculaires graves

R43 Peut entraîner une sensibilisation par contact avec la peau.

Acronymes et abrévations:

ADR	Accord européen sur le transport des marchandises dangereuses par Route
CAS	Chemical Abstracts Service
EINECS	European Inventory of Existing Commercial Chemical Substances
ELINCS	European List of Notified Chemical Substances

GHS Globally Harmonised System of Classification and Labelling of chemicals

IATA International Air Transport Association

IMDG International Maritime Code for Dangerous Goods

RID Réglement international concernant le transport des marchandises par chemin de fer

STOT Specific Target Organ Toxicity
PB Persistent et Bioaccumulative
vPvB très persistent, très bioaccumulative